L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 MAI 1883. 56me née

Buéor, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 12 MAI 1883.

PRIX DES L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, aux mêmes prix.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Bonifiera deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Bonifiera deux feuilletons.

Vendue qui sont Non majeurs d'hui, à mi nuit, à la Bourse d'Union dans la Rotonde de l'Hôtel de Charles, rue de Chartres.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Propriétés de grande valeur, situées dans le Premier et Deuxième Districts, No 322 rue Peydras, consignore de la rue Dryades, bâtisse en briques à trois étages : No 64, rue St-Pierre entre Bourbon et Royale, résidence en briques à deux étages, pour famille; No 45 rue Toulouse, entre Royale et Chartres, belle résidence en briques à deux étages; No 39 rue Toulouse, entre Chartres et Royale, grand magasin en briques, à trois étages; No 102 rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine, résidence de famille, de choix; Rue Toulouse, entre Dauphine et Bourbon, lot de terre vacant, attenant à la propriété ci-dessus : Nos. 143 et 145 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, deux résidences en briques, à trois étages.

PAR B. ONORATO—Une jolie résidence cottage avec terrain contigu améliorés, No 398 et 400 rue Ste. Anne, près Johnson.

PAR GIRARDEY & MACON—Vente très importante de la maison, de propriété, propres à des exploitations commerciales, propriétés de choix et situées centralement : magasins en briques à quatre étages, situés rue de Chartres entre Conti et Bienville; rue St-Charles, entre Gravier et Union; rue Perdido, entre Carondelet et St-Charles; et la coin nord-ouest des rues St-Charles et Union. Toutes ces propriétés sont des emplacements de commerce et des cartes d'Ilots dans les Troisième et Sixième Districts. A crédit, à des conditions faciles et à longues échéances.

PAR W. I. HODGSON.—La résidence de choix en bois No 401 rue Josephine, au coin de la rue Brainard, avec terrain 50 par 120 pieds; Jolie maison-cottage, No 370 rue Sixième, entre Prytania et St. Charles, avec un terrain mesurant 63 pieds sur 125; un beau terrain sur lequel on peut bâtir, est contigu à la maison en question : il mesure 37 pieds sur 125; Un morceau de terre de valeur dans la paroisse Tangipahoa.

PAR HORT & O'CONNOR—Deux cottages à un corps de logis, dans le Sixième District, à l'amen à long crédit.

PAR LE SHERIF—Quatre terrains avec bâtisses et améliorations en faubourg Bouligny, dans l'Ist borné par les rues Perrier, Pinquenines, Bordeaux et Lyon.

La grande vente de propriétés de choix propres à des exploitations commerciales et de maisons de résidences, se continuera demain, avoir lieu positivement ce jour à midi, à la Bourse d'Union St. Charles, par MM. Girardey & Macon, consistant en les immeubles suivants :

Pour le succession de feu Wm M. Goodrich—

1° La magasin en briques, à 4 étages, rue du Canal, 154, entre Canondelet et Bourbon.

2° La magasin en briques, à 4 étages, rue St. Charles, 55, partie du sous de la rue, entre cette dernière et la rue Union.

3° La magasin en briques, à 4 étages, formant l'angle nord-ouest de rue St. Charles et Union.

4° La magasin en briques, à 4 étages, rue Perdido, 9, entre St. Charles et Carondelet, construit en "Masonic Hall."

5° Un beau carré d'Ilot, situé sur la parcours de la nouvelle ligne de char à cheval de la rue Prytania, borné par les rues Prytania, Pitt, Soulet et Dufossat.

6° Le carré d'Ilot, dans le troisième district, borné par les rues Clonet, Laurel, Foret et Vern.

7° Le magnifique terrain sur lequel on peut bâtir, comprenant 6 terrains formant le coin nord-ouest des rues St. Charles et Harmonie.

8° Le maison de M. de Gaudin Hubert, Chemin du Bayou, 260, entre les rues Claiborne et Robertson, vaste terrain et admirablement ombragé.

9° Quatre terrains propres à bâtir, à Hahnville, dans la paroisse St. Charles.

Pour les conditions et tous les renseignements, voir l'annonce descriptive.

On verra par nos dépêches de nuit, qu'une crevasse de cinquante pieds de face et de dix pieds de profondeur s'est déclarée, hier, à quatre milles au-dessus de Kennerville, paroisse Jefferson.

Musique.—M. P. Werlein, 135 Canal, a en l'obligeance de nous envoyer : Joyfulness, polka dédiée aux Centennial Guards par Jean M. Gelbe; Rosy Dreams, par Edouard Mertens : Hopdon-Vous, charmant valse par Edouard Déjan; A la nuit tombante, mélodie par Adolphe Vega. Il vous non remarquables.

Le commerce des semences, à New York, s'élève à $3,000,000; il a à peu près doublé depuis 1873. Pourtant, les plus grosses maisons faisant ce genre d'affaires ne sont pas établies dans la ville; elles se trouvent dans l'Ouest, mais elles n'y exercent pas leur industrie dans les mêmes conditions. Elles envoient leurs semences dans tous les Etats-Unis. Ce sont les épiciers ou les maisons de commission qui les vendent.

Les marchands de grains de New-York sont opposés à ce système, qu'ils regardent comme défavorable au consommateur. Les semences non vendues, disent-ils, sont, à la fin de l'année, renvoyées au marchand en gros. Il peut arriver ainsi que l'acheteur fasse emplette de semences dont une partie n'est plus capable de germer.

Jusqu'ici, les semences que l'on trouvait dans le commerce, venaient d'Europe; aujourd'hui, elles sont presque toutes de provenance américaine, excepté celles des fleurs, qui sont généralement encore importées. Il en est pas qui puissent être cultivées ici avec succès et bénéfice, parce que le travail en Europe est à plus bas prix et que le climat leur y est beaucoup favorable.

L'Allemagne fournit à notre marché presque toutes les semences à bon prix, et beaucoup de celles qui coûtent cher. Elles sont cultivées sous cloche et en serres.

La plupart des plus belles et des plus rares semences viennent du midi de la France. Sous notre climat, elles ne pourraient mûrir assez à temps pour échapper aux premières gelées.

$9 B.—Facture spéciale d'une belle botte boutonnée pour dames. Le chevreau de cet article est d'une qualité supérieure et la forme est d'une élégance irréprochable. $8, 00 la paire, semelles.

Les affections du foie, le mal de tête, et la constipation causés par une mauvaise digestion, se guérissent promptement par l'emploi de "Brown's Iron Bitters".

Lisbonne, 7 mai.—Les détenues ayant reçu de Lesage disent que la semaine dernière, *Septiany*, a visité la prison de l'Association internationale, a passé le pavillon de l'association et a hissé à sa place le drapeau français. On s'attend à un conflit imminent entre M. de Semeza et Henry Stanley.

La commission municipale des logements à bon marché s'est réunie, le 26 avril, au palais des Tuileries.

La grande majorité des membres de la commission accepte, sauf quelques légères modifications, le traité proposé avec la Société Parisienne pour la création à Paris de ces logements.

Le rapport sera déposé à bref délai et, dès que le vote du conseil municipal de Paris aura intervenu, le gouvernement présentera le projet au Parlement.

Constantinople, 7 mai.—Trois cents personnes ont été tuées par le tremblement de terre de dimanche dernier. Les résultats sont heureusement moins satisfaisants.

Le général Wallace, ministre des Etats-Unis, prépare un autre rapport sur la question des entrepôts de pétrole.

Culture de la jute aux Etats-Unis.
—Rapport spécial du département de l'agriculture.

Nous avons sous les yeux le nouveau rapport du département de l'agriculture sur la culture de la jute. Il est dû tout entier à la plume du savant professeur Waterhouse, de l'Université de Washington, St-Louis, Missouri. Il est précédé d'un premier rapport déjà publié en 1876, par le même département, et que le commissaire actuel de l'agriculture, l'Hon. M. Loring, a, avec raison, trouvé si bien pensé, si lumineux, si plein de détails intéressants, qu'il a voulu le livrer de nouveau à l'impression. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de ce beau travail; nous en avons même publié plus d'un extrait. M. Waterhouse y donne, en érudit qu'il est, en ardent promoteur qu'il a toujours été, de la culture de la jute, aux Etats-Unis, [il pourrait même en être appelé le père] l'histoire de cette industrie; il y prouve que le sol, le climat du Sud, des Etats du Golfe, spécialement, sont éminemment propres à la production de ce textile, qui fait la fortune de l'Inde et serait une source féconde de richesses pour notre nation—autant de choses que chacun de nous sait déjà, qui n'ont plus besoin d'être démontrées, tant les expériences ont été nombreuses, tant elles ont toutes été couronnées du plus brillant succès.

La question a fait, d'ailleurs, un pas immense depuis ce premier rapport, et, à voir où nous en sommes, il semble qu'il se soit écoulé un quart de siècle depuis 1876. Nous ne nous étendrons donc pas sur ce travail, et nous passons immédiatement au second rapport, tout d'actualité, et fourmillant de renseignements aussi nouveaux qu'intéressants.

Nous ne nous imaginons pas ici à quel prodigieux degré on est arrivé la production de la jute, dans l'Inde, à quel point elle est en demande, quel nombre étonnant de fabriques elle alimente, quelle énorme consommation il s'en fait dans le monde entier. Pour en avoir une idée assez juste, il faut savoir que, non-seulement le coton de l'Amérique, de l'Inde, de l'Egypte, mais tous les grains et une foule de matières premières et manufacturées dans toutes les parties du globe, s'expédient dans des toiles de jute, que l'on préfère à celles du lin et du chanvre, parce qu'elles ont autant de résistance et coûtent beaucoup moins cher; qu'enfin, ce sont là autant d'articles encombrants dont l'emballage absorbe une énorme quantité de toile, et que celle de jute ne sert presque jamais qu'une fois et ne fait qu'un seul voyage.

Aujourd'hui, l'Inde, d'elle à dire la Bengale et la Birmanie anglaises, produit, à peu près, de 1,000,000,000 à 1,200,000,000 livres de jute; elle en fabrique elle-même 200,000,000 et elle en exporte d'immenses quantités dans les contrées suivantes : Sud de l'Afrique, 1,110,000 livres—Australie, Nouvelle-Zélande 3,000,000—Hong Kon, San Francisco, 17,750,000—Birmanie et ports de l'Asie, 25,340,000.

C'est en Ecosse qu'il faut aller pour voir ce que l'on peut tirer de l'industrie de la jute. A Dundee, il y a 30,000 personnes employées dans la fabrication de ce textile. Ce sont partout des murs élevés et massifs entourant de vastes manufactures; la fumée s'échappe sans cesse, en longs panaches, de milliers de gigantesques cheminées. Tout y respire le bien-être et la prospérité. L'Inde, qui a sous la main la matière première, a beau s'épuiser en efforts désespérés pour s'emparer des principaux marchés, elle ne réussit pas à vaincre Dundee, qui doit à l'exploitation du textile son étonnante prospérité.

Il y a maintenant des fabriques de jute établies dans toutes les contrées du globe, où l'Inde envoie sa matière première. Seule, la Grande Bretagne, la France, les Etats-Unis en reçoivent 730,000,000 de livres, et l'on peut évaluer à plus de 900,000,000 de livres le total des exportations du produit asiatique dans l'ancien et le nouveau monde.

Nous ignorons généralement, nous qui y sommes pourtant intéressés au premier chef, ce qui se fabrique d'articles de jute aux Etats Unis. La ville de St Louis y figurait, en 1876, pour un chiffre de 6,000,000, en 1882, pour la valeur de 13,000,000 de yardes—ce qui n'empêche pas la fabrication d'y augmenter sans cesse, comme dans les villes de la Nouvelle-Angleterre où elle est établie, attendu que la consommation s'en accroît constamment, par conséquent, aussi, la demande.

Rien de plus naturel; notre récolte de coton est de 6,750,000 balles; celle de nos céréales de 2,700,000,000; notre culture de légumes fait des progrès étourdissants. Toutcela exige une immense quantité de toiles de jute, et l'on peut affirmer que, la production s'en fût-elle doublée subitement, dans le monde entier, elle n'répondrait pas encore aux besoins les plus pressants du trafic. Peut-on trouver de plus puissantes raisons en faveur de la culture en grand de ce textile, spécialement dans nos régions où l'on trouve réunies et développées, au plus haut degré, toutes les conditions favorables du sol et du climat?

Ajoutons que, grâce à nos nouvelles machines à décortiquer, qui fonctionnent d'une façon irréprochable, grâce à notre roulement artificiel, rapide, presqu'instantané, dû aux ressources de la science moderne et à l'emploi de matières chimiques, nous nous économisons un temps et une main d'œuvre considérables, et pouvons également produire à bien meilleur marché que les Asiatiques.

A Pécre qu'il est, nous ne connaissons plus qu'une seule objection un peu sensée à la propagation, parmi nous, de la culture de la jute. Nos lecteurs ne l'ignorent pas non plus; nous l'avons exposée dernièrement à propos d'une autre industrie agricole au moins aussi intéressante que celle dont nous nous occupons—nous voulons parler de l'industrie de la soie.

Pour la jute, comme pour la soie, les Américains, toujours pressés dans leurs entreprises, veulent jouir vite et visent en résultat immédiat, ont débuté par la fabrication manufacturière, s'en reposant sur le gouvernement du soin de leur procurer la matière première à bon marché, en complète franchise, même s'il en était besoin. Il n'a ne trompaient pas, ces braves industriels; des deux côtés, ils ont obtenu ce qu'ils demandaient.

Mais voici surgir la production de ces deux textiles, à l'état de matière première. Sont-il la question aux intérêts, fort respectables sans doute, mais favorisés depuis longues années déjà, de fabricants déjà bon nombre même est en le temps de faire, grâce à notre protection, de très jolies fortunes? Ce doit être là un sujet de graves réflexions pour nos hommes d'Etat. Il serait assez injuste, assez odieux d'étouffer au berceau ces deux industries au profit de quelques manufacturiers, qu'il Faut dit, comme on l'a essayé dernièrement, de nous notre production américaine pour subsidier à quelques vingt ou trente grosses filatures du Nord et de l'Est.

Pour la jute, nous le savons, le danger est moins grand ; dans les conditions actuelles, avec nos machines à décortiquer, avec nos moyens rapides de roulement, avec notre supériorité d'intelligence et d'énergie, avec nos méthodes perfectionnées de culture, nous pouvons produire la jute à de beaucoup meilleures conditions qu'on ne le fait dans l'Inde. Ce n'est donc pas là une objection grave à la propagation, parmi nous, de cette industrie. Le professeur Waterhouse le prouve surabondamment dans son rapport. Cette partie, surtout, est fort intéressante, et nous regrettons de ne pouvoir, à cause de sa longueur, la reproduire ici. Nous espérons y revenir un de ces jours, et prouver, à notre tour, que les industries américaines, sans exception, et à chacun de leurs degrés, ne peuvent que gagner avec le temps, à favoriser sur notre sol, au Sud comme au Nord, la production des matières premières, quelles qu'elles soient.

Nous ne terminerons pas cet article, dans lequel nous n'avons, pu malheureusement entrer dans tous les détails que nous aussions voulu donner, sans dire que le département de l'agriculture, ainsi que les autres départements de Washington, nous envoient, régulièrement, tous les documents qui sont d'une utilité publique et qu'il nous arrive, fréquemment, d'analyser. Nous saisissons cette occasion pour leur offrir, de nouveau, nos bien sincères remerciements, auxquels, sans nul doute, s'associent, de tout cœur, nos confrères de la Presse.

LEWIS, IOWA.—Le Dr M. J. Davis dit "Brown's Iron Bitters" donnent la plus grande satisfaction à tous ceux qui en font usage.

Comparaisons.—L'on fait souvent des comparaisons entre les petits magasins et ceux de la rue du Canal et beaucoup de gens se disent qu'on y vend cher; c'est là une erreur; preuve :—L'Etoile Rouge.

La morve.

On a rapporté des cas de morve (*glanders*) parmi les chevaux de la ferme Conway à Galeta [Whiteside County, Illinois]. Le docteur Pearson, vétérinaire de l'Etat, a fait un rapport à ce sujet. Les payeans d'alentour ne croyaient pas d'abord que cette maladie soit contagieuse ; mais après la mort de Conaway lui-même et de son fils et de cinq autres qu'ils avaient contractée de leurs propres chevaux, ils se sont alarmés et ont consenti à prendre les mesures de précaution nécessaires

Les fermes a été mise en quarantaine, plusieurs chevaux abattus, les étables infectées brûlées et le reste désinfecté. Il y a d'autres foyers d'épidémie, en particulier dans les environs de Dupouin. Nous avons déjà une loi qui donne au vétérinaire de l'Etat le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour détruire la pleuri-pneumonie chez les animaux de l'espèce bovine. M. Bethea y a proposé un amendement donnant à cette loi un caractère plus général et plus efficace.

La morve [en anglais *glanders*] est une maladie de peu près inguérissable et de plus en plus cela est contagieuse quelque l'on croit. Elle ne se communique pas aux bêtes à corne; mais bien à l'homme; elle est presque toujours mortelle pour l'homme. Les mules et les ânes la prennent plus facilement que les chevaux et l'ont plus rarement.

La morve est souvent accompagnée ou suivie du farcin.

Voici les symptômes :

En premier lieu l'animal n'a pas l'air malade.

Si l'animal n'a d'écoulement que par une narine, et si la matière un peu glaireuse s'attache au nasaux; si une glande, rarement pâteuse, se fait sentir en dedans et en arrière de la mâchoire, de même côté où l'écoulement a lieu, et si cette glande est dure, peu roulante, point douloureuse à la pression; et si elle est de la grosseur d'une noisette jusqu'à celle d'une noix et quelquefois au delà, on peut considérer l'animal comme morveux. Il se forme bientôt des chancres, la cornée de la matière qui sort devient caractéristique et la souffle de l'animal prend une mauvaise odeur. Ce n'est qu'en s'y prenant de bonne heure que l'on peut espérer de sauver la bête. Il faut l'isoler des autres chevaux et appeler immédiatement un vétérinaire.

Le farcin est aussi une maladie contagieuse et très difficile à guérir. Le corps de l'animal montre des boutons ou des tumeurs d'abord petits et peu nombreux, dure, peu douloureux, qui bientôt grossissent et se multiplient. Les uns restant tels quels, les autres mûrissent et donnent des abcès de mauvaise nature. Il se fait une corde communiquant d'un bouton à un autre; les narines coulent et les jambes enflent.

Les animaux morts de l'une ou l'autre de ces maladies doivent être brûlés ou enterrés avec plusieurs barils de chaux vive. Il faut aussi brûler leur fumier et désinfecter à fond leur étable.

L'éminent Dr J. J. Caldwell, de Hollsimore, Md., dit : "J'ai beaucoup employé Coldon's Liquid Meat Tonic dans les cas de débilité, de fièvre et d'affections nerveuses, et j'ai pu constater que c'était un des toniques *pouvant le plus être sûrs et les plus efficaces qu'on puisse trouver dans les pharmacies.* (*D'un pronoz pas d'autre chez les pharmaciens.*)

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 26 avril :

Une dépêche de l'agence Havas nous fait connaître le texte du discours qu'a prononcé M. Cambon à la cérémonie d'installation du tribunal français de Tunis. On ne saurait trop applaudir au langage qu'a tenu le ministre résident. Il était impossible d'indiquer avec plus de netteté le rôle que les représentants de notre pays doivent jouer dans la Régence et de faire justice avec un plus ferme et plus patriotique bon sens des dangereuses utopies auxquelles certains esprits se laissaient facilement entraîner.

Nous n'avons pas besoin de rappeler les motifs qui ont rendu nécessaire le traité de Kasr-Saïd. Le Cabinet français n'a nullement négligé la défense de l'un des intérêts nationaux les plus essentiels s'il eût laissé libre carrière à la politique de Mustapha ben Ismaïl.

Le traité de Kasr-Saïd a coupé court à ce danger, mais il ne suffisait pas que notre influence fût rétablie à Tunis, et que la frontière orientale de l'Algérie fût protégée contre un retour offensif de la propagande musulmane organisée à Constantinople avec les encouragements plus ou moins patentables de certaines puissances européennes, il fallait en outre que le protectorat français devînt un véritable bienfait pour les populations indigènes de la Régence. Nous devons rendre cette justice à notre pays que, soit dans les Chambres, soit dans la presse, il ne s'est pas élevé une voix pour demander l'annexion pure et simple. Le respect des traités est trop profondément entré dans nos mœurs nationales pour que personne ait songé à reconvertir, dans les pays soumis à notre influence, les procédés dont l'Angleterre a certaine fois couvert les malversations de l'Inde.

Il est donc bien entendu que le gouvernement français ne portera aucune atteinte à l'organisation administrative et sociale de la Régence. La législation du pays sera maintenue, rien ne sera changé dans les cadres de l'administration indigène, dont l'intégrité ne sera menacé, aucune innovation ne viendra jeter le trouble dans l'organisation de la société arabe.

Mais il ne faudrait pas concevoir que la Tunisie sera condamnée pour cela à une éternelle immobilité. Bien des abus peuvent disparaître, bien des améliorations peuvent être introduites dans les institutions des peuples musulmans.

Sans modifier l'organisation administrative de la Régence, le protectorat français pourra exercer d'une façon efficace et bienfaisante son influence. Il n'est pas impossible de créer une bonne justice et d'établir la propriété sans toucher à la loi civile, et de régler la question financière de manière à modifier l'assiette de l'impôt sans introduire un système de fiscalité savante et compliquée dont ne peuvent s'accommoder les peuples orientaux. Il faut, en un mot, réparer sans démolir, améliorer sans détruire et protéger sans commander.

Hemsford's Acid Phosphate

Prix avec dix mois

est délicieux. Tous les pharmaciens l'ont. C'est un nouveau rafraîchissant. Toutes les soirs ouvert.

La France colonisatrice.

Décidément, les velléités colonisatrices de la France n'ont pas la bonne fortune de plaire à beaucoup de ses voisins d'outre-Manche. On ne peut plus parler en France de la défense d'un intérêt français sans qu'aussitôt la presse libérale comme la presse cosmopolite s'empresse de nous offrir des conseils qui, soit dit sans vouloir offenser nos confrères, ne sont pas demandés. Ridicules et tories nous crient-ils tous les premiers, au nom des principes; les seconds, par un sentiment de jalousie qu'ils n'affectent avec un médiocre succès, à dissimuler. Le gouvernement français entend-il prendre les précautions les plus indispensables pour sauvegarder ses possessions cochinchinoises, on nous assure d'un ton pénétré que nous n'avons que faire dans cette partie du monde, et que nous saurons bientôt la Chine entière sur le dos. Nous saurons aussi avant peu les Hovas également sur le dos; de même qu'en Tunisie nous devons succomber sous le déchaînement de l'Islam; nous aurons bientôt dans les jambes tous le monde individuel. "Et l'Europe, nous dit-on, qu'en faites-vous? Vous reconnez donc à reconquérir la situation continentale que vous avez perdue!" On n'est pas, convenons-en, plus désintéressé ni plus courtois de notre prestige et de notre honneur. Ces marques d'intérêt nous sont fort sensibles; nous craignons toutefois qu'elles ne nous détournent pas de la défense de nos intérêts coloniaux. Que le *Standard* pourtant en rassure! La France n'entend pas désigner à Madagascar, au Tonkin ou au Congo; mais elle pense que la protection et le développement de ses intérêts continentaux. Nos conseillers anglais n'en doutent bien un peu, car ils ajoutent qu'ils ne nous avertissent que pour la forme, sachant fort bien que leurs avis ne seront pas suivis. Cette prévision fait honneur à leur clairvoyance.

Ce n'est pas tout. Poussant la folie jusqu'à ses dernières limites, nous avons la faiblesse de croire que nous possédons quelques intérêts en Syrie, et cela depuis plusieurs siècles déjà. Nous avons même la témérité jusqu'à ne pas soupçonner que nous ayons une ardeur dévorante à défendre les intérêts des populations libanaises qui se rattachent à nous. Le *Standard*, ils-dessus, pour ne les laisser ignorer. C'est la première fois qu'il s'entendu parler de Puissance française au Liban et en Syrie. Il termine en nous engageant pathétiquement à donner notre suffrage à Rochefort, à la modération des gouvernants. Ce langage du journal anglais nous serait qu'il nous croit fort naïfs, et puisqu'on nous y oblige, nous donnerons au *Standard* quelques renseignements sur la question, que nous serions volontiers gardés pour nous dans l'intérêt des relations de la France et de l'Angleterre. Nous ne discernons pas la cause d'intérêt du doute. La France dispose en Syrie et qui équivaut à elle seule à celle de toutes les autres puissances coalisées. Mais il nous faut bien dire que si le gouvernement s'opposait à ce que les écoles de Kantari, de Zahleh, de Beit-Mery, de Beit-Chebab, de Ghazir, de Beit-Chebab, de Ghazir, de Beit-Mery, de Kantari, de Zahleh